SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DAL('H MAD ATAo !

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260917-CM2609_02-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi dix-sept septembre à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, légalement convoqué le onze septembre par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER, sous la présidence de M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire.

Étaient présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, Mme Françoise DIROU, M. Sébastien NORMAND, M. Cristophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Anne-Claire DELMAS, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Sylvain LOISEL, M. Yvon POULIQUEN, Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, M. Patrick LE MERRER, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN, M. Florent MASSE.

Absents excusés : Mme Marie-Noëlle COLLEC (pouvoir à Françoise DIROU), M. Frédérick JACOB (pouvoir à Régis MERAL), M. Ewen ROGER (pouvoir à Pierre-Antoine DEAL), Mme Céline DARBOUX (pouvoir à Marie LE BARS), M. Julien ROGNANT (pouvoir à Mathias MER)

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Quorum : 14

Anne-Claire DELMAS a été élue secrétaire de séance. **RAPPORTEUR : Françoise DIROU**

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2025 PAR EPAL DANS LE CADRE DE LA DSP POUR LE CENTRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, CODE CM2609_02

Dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public liant la Commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner et l'association EPAL, relatif à la gestion du Centre de l'enfance et de la jeunesse (sites de Ti Glas et Ti ar Yaouank, Espace de Vie Sociale), le gestionnaire doit transmettre chaque année son rapport d'activités de l'année précédente à la collectivité. Le contrat de DSP en cours couvre la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2028.

M. le Maire propose au Conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activité 2025.

Il accueille et remercie de leur présence les représentantes d'EPAL, Mmes Margaux SOUSSET, coordinatrice d'EPAL et de l'EVS ainsi que Gwénaëlle FICHOU responsable du site Ti Glas et Ti ar re Yaouank.

A partir d'un diaporama joint en annexe, elles ont présenté les activités du centre et les temps forts intervenus en 2025, ainsi que les axes et projets en cours pour 2026.

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 17 septembre 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Anne-Claire DELMAS, secrétaire de séance



